



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.5/48/48/Add.7
25 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 122 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993

Second rapport sur l'exécution du budget-programme

Rapport du Secrétaire général

Additif

CHAPITRE 7. ELIMINATION DE L'APARTHEID

Tableau 7.1

Récapitulation des dépenses prévues pour l'exercice biennal 1992-1993
par chapitre, par principal objet de dépense et par principal facteur
d'augmentation ou de diminution

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1992-1993</i>	<i>Changements prévus</i>				<i>Montant définitif (proposé) des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1992-1993</i>	
		<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Décisions d'organes directeurs</i>	<i>Autres changements</i>		
Postes	1 180,2	—	—	—	(60,1)	(60,1)	1 120,1
Autres dépenses de personnel	18,6	—	—	—	(10,8)	(10,8)	7,8
Consultants et experts	10,5	—	—	—	—	—	10,5
Frais de voyage	256,2	—	—	—	1,0	1,0	257,2
Services contractuels	6,9	—	—	—	—	—	6,9
Frais généraux de fonctionnement	11,2	—	—	—	(2,0)	(2,0)	9,2
Fournitures	3,2	—	—	—	—	—	3,2
Bourses et contributions	374,5	—	—	—	—	—	374,5
Total	1 861,3	—	—	—	(71,9)	(71,9)	1 789,4

Fonds extrabudgétaires :

Dépenses précédemment prévues : 4 062,5

Montant révisé : 1 576,1

7.1 Au cours des six premiers mois de l'exercice biennal 1992-1993, les dépenses inscrites au chapitre 7 (Elimination de l'apartheid) représentaient les fonds alloués au Comité spécial contre l'apartheid et à ses organes subsidiaires pour l'exécution du programme de travail approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 46/79 et 46/80 du 13 décembre 1991 et des activités exposées dans le budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993, qui ont été transférées de l'ancien Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité au nouveau Département des affaires politiques, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général A/C.5/47/2. Les prévisions révisées pour ce chapitre font apparaître une diminution de 71 900 dollars, correspondant aux dépenses effectives enregistrées pour les six premiers mois de 1992.

Postes (Diminution : 60 100 dollars)

7.2 La diminution enregistrée à cette rubrique est liée aux traitements et aux dépenses communes de personnel et est imputable à un taux de vacance de postes plus élevé que celui prévu dans les hypothèses standard.

Autres dépenses de personnel (Diminution : 10 800 dollars)

7.3 La diminution à cette rubrique est le résultat d'un ajustement pour rectifier une dépense qui a été imputée par erreur à ce programme.

Frais de voyage (Augmentation : 1 000 dollars)

7.4 Cette légère augmentation est due essentiellement à des frais de voyage supplémentaires encourus par les membres du Comité spécial contre l'apartheid.

Frais généraux de fonctionnement (Diminution : 2 000 dollars)

7.5 Cette diminution tient principalement au fait que les dépenses consacrées aux communications ont été plus faibles que prévu.
